

Rue Léon Morel, 1
5032 ISNES

Contact : Frédéric Rasic, Directeur
général

s.fresnault@imio.be

Tel : 081/58.61.00
Fax : 081/58.61.29

Ville de La Louvière
A l'attention des Bourgmestre et Echevins
Place Communale, 1
7100 LA LOUVIÈRE

Isnes, le 23 juin 2021

Concerne : Assemblée générale extraordinaire de l'intercommunale IMIO – convocation des associés.
Votre personne de contact : Frédéric Rasic, Directeur Général – s.fresnault@imio.be

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre prochaine Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra, dans nos locaux situés rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes le **28 septembre 2021 à 17h00**.

Ordre du jour de l'AG extraordinaire :

- 1. Modification des statuts – actualisation selon les dispositions de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'exception « inHouse » ainsi que la mise en conformité avec le nouveau code des sociétés et des associations.

Nous vous saurions gré de veiller à ce qu'une réunion de votre Conseil communal se tienne avant cette date afin de lui permettre de délibérer sur les ordres du jour de notre Assemblée Générale.

Une seconde assemblée générale extraordinaire est dès à présent convoquée le mardi 12 octobre 2021 à 17 heures, dans les locaux d'iMio – Parc Scientifique Créalys – Rue Léon Morel, 1 – 5032 les Isnes (Gembloux). Celle-ci délibérera valablement sur les objets figurant à l'ordre du jour, quelle que soit la représentation en application de l'article 28 des statuts. Cette convocation sera rétractée si le quorum de présence est atteint lors de la première assemblée générale.

Nous vous invitons à télécharger l'annexes ainsi que le modèle de délibération à l'adresse suivante :



ATTENTION ! Cette convocation n'est pas envoyée à vos représentants. Nous vous prions dès lors de les informer.

Vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions par mail avant le 24 septembre à l'adresse s.fresnault@imio.be.

Compte tenu de la prolongation des mesures établies par le décret du 1^{er} octobre 2020, l'Assemblée générale se déroulera dans le respect des règles sanitaires de la manière suivante :

- **La présence physique est possible moyennant une inscription préalable auprès de l'intercommunale.**
- Le lieu de convocation de l'Assemblée Générale est un lieu permettant de respecter la norme de distanciation sociale, le port du masque est obligatoire et les gestes barrière doivent être respectés.
- L'Assemblée générale se déroulera avec la présence physique du Président et du Directeur Général et du notaire.
- La séance de l'Assemblée générale sera **diffusée en ligne**. Le lien sera publié sur le site internet d'iMio 48h avant l'assemblée générale.

La présence physique d'un délégué de la commune à l'assemblée générale n'est pas nécessaire, l'Intercommunale tiendra compte de toutes les délibérations qui lui seront adressées pour l'expression des votes mais aussi pour le calcul des différents quorums de présence et de vote.

Les Villes et Communes dont le conseil n'a pas délibéré, sont présumés s'abstenir. Nous leur recommandons **de ne pas envoyer de délégués** qui en tout état de cause ne pourraient pas prendre part au vote.

Si le conseil communal souhaite être présent, nous vous invitons à limiter cette représentation à un seul délégué. Toutefois, au regard des circonstances actuelles, il est vivement recommandé de ne pas envoyer de délégué.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale extraordinaire sera ouverte au public.

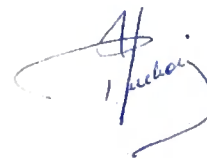
Toutefois, en raison des circonstances actuelles et afin de pouvoir assurer le respect de la norme de distanciation sociale lors de l'Assemblée générale au regard de la capacité d'accueil de la salle prévue à cet effet, la participation des personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S. associés **ne sera acceptée que moyennant une inscription préalable auprès de l'intercommunale.**

Nous restons à votre disposition pour toute information relative aux modalités pratiques de l'organisation de l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in green ink, appearing to be 'M. Barvais', written in a cursive style.

Marc Barvais
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Dubois', written in a cursive style.

Philippe Dubois
Vice-Président



Rue Léon Morel, 1
5032 Isnes (Siège social)
imio.be



BELGIQUE
BELGIË

